

## Comment devenir utilisateur du service ?

Vous êtes habitant du territoire  
du Pays de Bray,  
Vous souhaitez utiliser  
le transport solidaire?

Inscrivez vous en prenant une carte  
d'adhérent annuelle de 5 euros  
pour toute votre famille.

Cela vous coutera 3 €\*  
l'aller retour

\*Tarifs 2023, susceptibles d'être  
réévalués chaque année

## Comment devenir bénévole du transport solidaire ?

Vous aimez conduire,  
Vous aimez rendre service  
et avez envie d'être utile?

CONTACTEZ-NOUS POUR FAIRE PARTIE  
DE NOTRE EQUIPE DE BENEVOLES



## Un renseignement?

### Contactez-nous:

Centre Social Rural  
Intercommunal  
« François Maillard »

4 rue des écoles  
60850 LE COUDRAY SAINT GERMER

03 44 81 83 00



[csr.francois.maillard@wanadoo.fr](mailto:csr.francois.maillard@wanadoo.fr)

Centre social rural intercommunal François Maillard  
[www.centresocialmaillard.com](http://www.centresocialmaillard.com)



# LE TRANSPORT SOLIDAIRE



## C'est quoi un transport solidaire ?

C'est un service basé sur le bénévolat, l'entraide et la solidarité, qui permet à des personnes non mobiles de se déplacer pour aller à des rendez vous importants de la vie quotidienne.

Il complète les moyens de transports publics et privés (bus, taxi, VSL...) et l'entraide familiale, amicale ou de voisinage.

Il s'adresse aux personnes n'ayant pas d'autres solutions pour se rendre à leur rendez vous...

**Ce service doit être occasionnel afin de permettre à un maximum de personnes de l'utiliser**

**Deux accompagnements sont possibles**

à préciser au moment de la demande)

**Une demande de transport pour une personne autonome physiquement**  
La personne est prise en charge à son domicile, déposée à son lieu de rendez vous, et reconduite à son domicile

**Une demande de transport pour une personne non autonome physiquement**  
Prise en charge de la personne à son domicile, accompagnement au rendez vous, (en salle d'attente pour les rendez vous médicaux, dans le supermarché pour les courses...) et retour au domicile

## Pour qui ?

Pour tous les habitants du territoire du Pays de Bray ne pouvant pas (ou plus) conduire, n'ayant pas de famille ou d'amis proches disponibles à proximité

**Les personnes transportées ne doivent pas relever d'un état de santé nécessitant une surveillance particulière**

## Pour quoi ?

**Pour un rendez-vous médical\***

**Pour participer à la vie locale :**  
Clubs et associations de loisirs

Pour rendre visite à une personne hospitalisée., aller au cimetière

**Pour des déplacements de première nécessité**  
courses alimentaires, marché, pharmacie, coiffeur...

**Pour des démarches administratives**  
Au Centre Social pour un accompagnement France Services ou pour un rendez vous à la Maison de l'Emploi et de la Formation

Pour aller à un rendez vous pôle emploi, dans une administration...

**\* hors trajets remboursables CPAM avec prise en charge par des véhicules sanitaires légers (VSL)**

## Pour aller où?

Vous avez besoin de vous déplacer dans un rayon de 30 kms autour du Coudray St Germer...

## Quand?

Du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30 tout au long de l'année, en fonction des disponibilités des bénévoles

## Comment ça marche?

1. Vous appelez au centre social de 9h00 à 12h00 pour faire votre demande et vous communiquez votre horaire de rendez-vous

2. Nous vérifions si un véhicule est disponible, et si nous avons un bénévole pour conduire le véhicule pour vous accompagner à votre rendez vous.

3. Nous vous confirmons l'horaire, et le bénévole vient vous chercher.

Notre équipe de bénévoles se relaie pour vous satisfaire au mieux. Nos véhicules se déplacent tous plusieurs fois par jour ...

